



Rédactrice : BRICE Coralie

Comité de rédaction :
OLIVIER-KOEHRET Martial,
SALOME Sophie

DENGUE, ZIKA, CHIKUNGUNYA... VERS UNE « AUGMENTATION DES CAS » EN FRANCE

Si les territoires tropicaux français sont déjà confrontés de manière récurrente à ces maladies, la métropole enregistre aussi un **nombre croissant de cas autochtones** (c'est-à-dire ne provenant pas d'une contamination hors du territoire).

Dans un avis rendu public le mercredi 5 avril 2023, le Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires (Covars) alerte sur la **hausse à venir des cas de dengue, Zika et chikungunya**, ces maladies principalement transmises par des moustiques.

En cause, les moustiques *Aedes aegypti* et *Aedes albopictus* (communément appelé le moustique tigre). Depuis 2010, le nombre de départements métropolitains colonisés par le moustique tigre a été multiplié par 10.

Et l'été dernier, la métropole a connu 65 cas de dengue autochtone.

« Bientôt tout l'Hexagone sera touchée par le moustique tigre »

En métropole, il n'a pas été observé de forme grave de la maladie à ce jour, contrairement aux territoires ultra marins.

La hausse des cas est inéluctable en raison de l'augmentation des voyages et du changement climatique.

Selon le Covars, ces maladies virales pourraient devenir des problèmes de santé publique en métropole.

L'organisation prochaine de grands évènements sportifs internationaux en métropole (notamment les JO 2024), qui engendrent d'importantes migrations de populations venant du monde entier renforce les risques de survenue de foyers de dengue, Zika et chikungunya.

MALADIES CARDIOVASCULAIRES : LES FEMMES JEUNES AUSSI SONT VULNERABLES

Tabac, sédentarité, stress, contraception : le mode de vie des femmes de moins de 35 ans les rend **vulnérables au risque de maladies cardiovasculaires**.

Interrogées sur les facteurs de risque cardiovasculaires (AVC, infarctus du myocarde, hypertension...), à peine 16% des moins de 35 ans citent le tabac. Le tabagisme est pourtant l'un des principaux facteurs de risque, notamment pour les femmes.

Autre facteur négligé : la sédentarité et le manque d'activité physique qui font le lit de l'obésité.

- Le rôle des hormones -

Si les femmes peuvent tenter de limiter ces facteurs de risque, il en est d'autres sur lesquels elles ont peu de prise.

Elles sont ainsi particulièrement vulnérables aux moments clés de leur vie hormonale, à commencer par la contraception.

La grossesse et le post-partum doivent également être très suivis.

D'autres pathologies, comme le syndrome des ovaires polykystiques ou l'endométriose sont des facteurs de risque.

Avec 200 décès par jour et 76 000 par an, les maladies cardiovasculaires restent la 1^{ère} cause de mortalité chez les femmes. Or, dans 8 cas sur 10, l'entrée dans la maladie peut être évitée grâce à la prévention.

Il faut informer et prévenir ces risques chez les femmes.

ACOUPHENES : QUE FAIRE ?

Environ 15 à 20 % de la population en France déclarent souffrir d'acouphènes (sifflements, bourdonnements, grésillements). Si le pic se situe vers 65 ans, ils peuvent survenir à tout âge.

Ils ont un fort retentissement sur la qualité de vie (sommeil, concentration, isolement, anxiété). Si aucune maladie n'explique la présence des acouphènes (cas le plus fréquent), **aucun traitement spécifique** n'existe, mais des mesures peuvent les atténuer.

Quelques conseils pour prévenir les acouphènes :

- Évitez de vous exposer à des bruits trop forts et prolongés
- Évitez le silence en écoutant un bruit de fond à faible intensité
- Limitez l'utilisation de cotons tiges
- Adoptez un mode de vie sain

Prenez rendez-vous avec votre médecin traitant si :

- Vos acouphènes persistent, s'aggravent
- Vos acouphènes sont apparus après un traumatisme de la tête
- Vos acouphènes sont associés à d'autres symptômes : vertiges, perte de l'acuité auditive, ...

REMISE DES CLES D'UN VEHICULE INFIRMIER DE SOINS D'URGENCE (VISU) SUR LE TERRITOIRE DE LA CPTS

Le jeudi 6 avril, le président du Conseil départemental Yves Krattinger a remis les clefs d'un **véhicule infirmier de soins d'urgence** au pompiers de la **caserne de Faucogney-et-la-Mer**.

Il permettra d'améliorer la réponse opérationnelle infirmière en matière de secours.



CAMPAGNE DE RAPPEL A LA VACCINATION COVID-19

Une **campagne de rappel à la vaccination Covid au printemps** est organisée du 27 avril 2023 au 16 juin 2023 pour :

- Les personnes âgées de 80 ans et plus ;
- Les personnes immunodéprimées ;
- Les résidents des EHPAD et USLD, quel que soit leur âge ;
- Les personnes à très haut risque de forme grave selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec l'équipe soignante.

La dose de rappel n'est plus recommandée pour les personnes non ciblées par les recommandations de rappel décrites ci-dessus. Néanmoins, si une personne n'est pas dans la cible et souhaite recevoir un rappel, elle pourra en bénéficier gratuitement.

Il est recommandé d'utiliser préférentiellement les vaccins bivalents adaptés à Omicron, quel que soit le vaccin administré précédemment.

Le délai à respecter après la dernière injection ou infection est de **6 mois minimum**, quelle que soit la situation du patient.

A noter, l'ensemble des vaccins contre le Covid-19 seront désormais distribués dans un délai de 10 jours après la session de commande (le portail de commande est ouvert les lundis et mardis chaque semaine).

MEDECINS DE GARDE : UNE NOUVELLE ORGANISATION

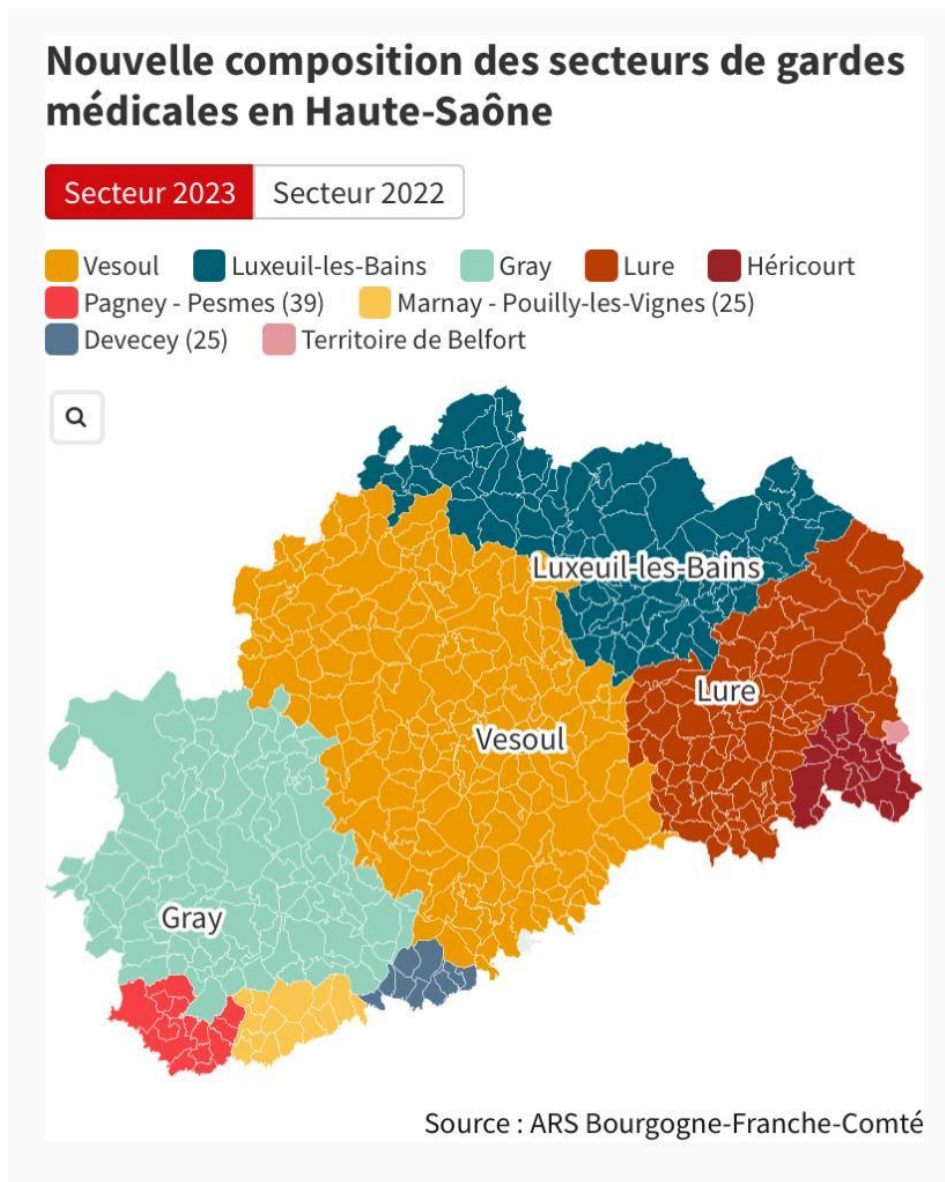
Une **nouvelle organisation des secteurs de garde** des médecins en Haute-Saône, entre en vigueur le mardi 2 mai 2023.

Les secteurs de garde sont fusionnés afin de continuer à assurer la permanence des soins. Le nouveau dispositif prévoit cinq grands secteurs de garde dans le département, contre neuf actuellement.

Sur le territoire de la CPTS, les gardes continueront à se faire au cabinet de chaque médecin sans modification.

Pour rappel, **appelez le 3966** pour contacter le médecin de garde, le soir de 20h à minuit, le samedi de 14h à minuit et les dimanches et jours fériés de 8h à minuit.

Le tour de garde des pharmaciens de notre CPTS couvre les mêmes communes.



Plus d'informations sont publiées régulièrement sur notre site internet.

SITE INTERNET

<https://www.cpts-luxeuil.fr>

Rédigé en avril 2023

Document libre de droit